



**Sommaire :**

- Rumeur chez les martinets
- Erratum
- Un après-midi au bord de l'eau
- Legs
- Soyez-prêts
- Bilan 2016
- Wanted
- Engagez-vous
- Découverte intéressante

**Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 19 Mars à 10h30 (cf convocation jointe). Si vous ne pouvez pas être présent, merci de nous renvoyer votre procuration.**

**Rumeur chez les martinets**

« - Hé, Martin ! Tu as entendu ce qu'il se dit chez les hirondelles ? Nos soigneurs ont inventé un nouveau truc !

- Non c'est quoi ?

- Des commissions !

- Ah ça je sais ce que c'est ! C'est quand les humains vont chercher leur nourriture dans des bâtiments pleins de victuailles, ils appellent ça « faire leurs commissions » ! Mais nos soigneurs n'ont rien inventés ! Et puis en quoi ça peut être utile pour nous ?

- Mais non, là c'est différent ! Les commissions, c'est un groupe de personnes qui se réunissent et qui réfléchissent ensemble à différents sujets comme par exemple, la communication, la vie associative, le fonctionnement du point-relais...

- Ah tout ça, c'est des trucs d'humains, ça ne nous concerne pas.

- Au contraire, c'est l'avenir de notre « hôpital » qui est en jeu ! La commission « Communication » a planché sur de nouveaux outils pour améliorer la communication interne et externe du Centre de Soins : nouveau site internet, page Facebook,... Tout ça pour assurer une meilleure visibilité du centre et permettre la recherche de nouveaux partenaires, indispensables pour que nos soigneurs puissent continuer à nous soigner. La commission « Vie associative » a organisé des tenues de stands pour récolter des dons. La commission « Chalet » est chargée d'organiser le fonctionnement du point-relais de Dardilly, l'accueil et la formation de nouveaux bénévoles qui pourront assurer des permanences afin que nous soyons pris en charge plus facilement...

- Ça bouge alors !

- Oui mais nos soigneurs ne peuvent pas faire cela tout seuls. D'autant plus qu'ils ont encore pleins d'idées de commissions à monter : Une commission chargée de faire progresser les protocoles de soins et d'élevages, ou encore une commission chargée des travaux et de la sécurité,... Et c'est là où ils ont besoin de vous, vous qui lisez ces lignes. Si vous ne vous sentez pas l'âme d'un soigneur, que la vue du sang ou le contact des plumes vous fait peur, ou que vous n'avez pas beaucoup de temps à nous consacrer, vous pouvez quand même nous aider. En participant à ces commissions, en nous apportant vos idées, en nous aidant à préparer ou à tenir des stands, aucune compétence particulière n'est nécessaire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le sujet sera abordé lors de la prochaine Assemblée Générale.

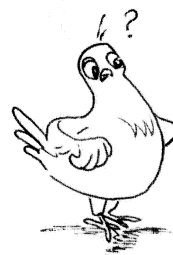
Si vous souhaitez plus de renseignements en attendant, n'hésitez pas à contacter nos soigneurs à l'adresse suivante :

[contact@csol.fr](mailto:contact@csol.fr)

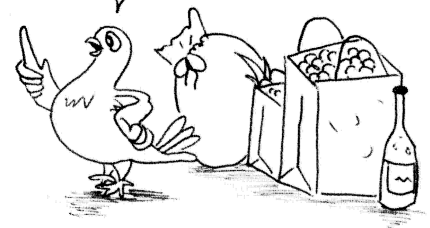
Merci ! »

Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais  
705 Route du Napoly le Satinaire  
69490 Saint-Forgeux  
04 74 05 78 85  
[contact@csol.fr](mailto:contact@csol.fr)  
<http://csol.free.fr>

Mais où étais-tu ?

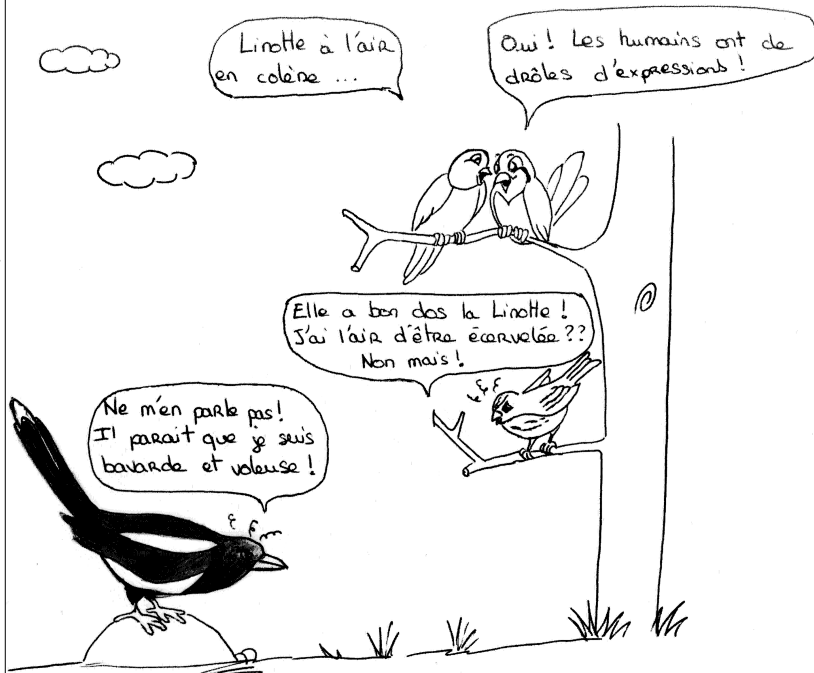


Et bien j'ai été faire les commissions ! C'est très important pour le centre !



## Erratum

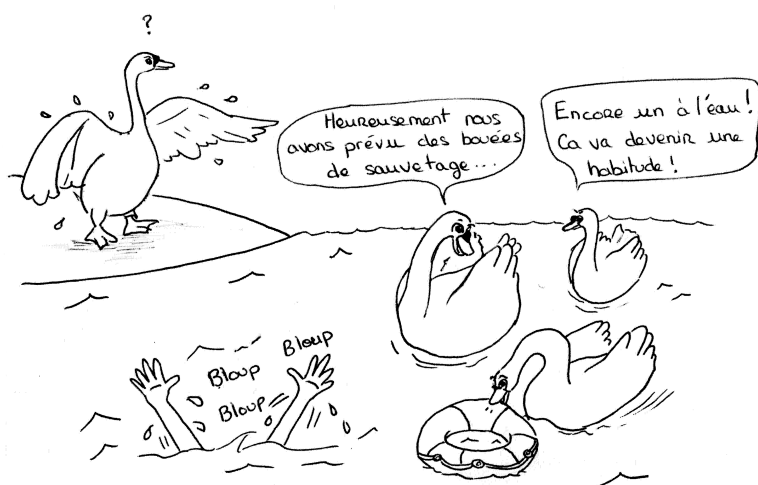
Au centre de soins, nous aimons beaucoup le martinet, vous vous en êtes déjà rendu compte. Mais nous aimons également beaucoup la linotte : pas la linotte mélodieuse, ou la linotte à bec jaune. Non, non, la plus belle de toute : La tête de Linotte ! Espèce fortement représentée dans l'équipe du centre de soins, elle a sévi lors de l'édition de notre dernière circulaire avec de jolies coquilles... Outre la mention à l'été 2016 dans l'article « un été chaud, chaud, chaud » (cf circulaire 42) où vous aurez tous compris que nous parlions de l'été 2015, nos têtes de Linotte ont laissé glisser quelques circulaires 41 au milieu du tas de circulaires 42 prêtes à être envoyées. Certains d'entre vous ont donc reçu en janvier 2016 une circulaire datée d'août 2015 ! (Non, non, ce n'est pas que nous étions en retard, pas cette fois...) Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone et nous nous ferons un plaisir de vous renvoyer la circulaire 42 datée de janvier 2016. Nous vous présentons toutes nos excuses pour ces erreurs. Merci de votre compréhension.



## Un après-midi au bord de l'eau

Parmi les nombreuses interventions que nous effectuons sur le terrain, celles concernant les cygnes sont souvent mémorables. Et il n'est pas rare que l'un des intervenants revienne plus ou moins mouillé. Cependant, aucune n'a jamais égalé le bain de Laetitia dans le canal de Jonage en septembre 2002 (cf circulaire 16) qui reste encore parmi les histoires du centre que nous nous racontons au coin du feu. (Et oui, les captures de cygnes ayant souvent lieu en automne ou en hiver, il est agréable de pouvoir se réchauffer et se sécher en rentrant).

Cet après-midi de janvier, Magaly, bénévole depuis quelques années, accompagnée de Pascal, se retrouva elle-aussi sur le bord du canal de Jonage, à la recherche d'un cygne que l'on nous avait signalé, avec un hameçon dans la patte. Et bien que ce soit sa première intervention sur le terrain, elle se prit à rêver d'entrer elle-aussi dans la légende du Centre. (Enfin, c'est la meilleure explication que nous voyons, sa maladresse ne pourrait être seule en cause dans la suite de cette histoire...). Une fois le cygne repéré parmi ses congénères, elle se mit à appâter tout ce petit monde afin de les inciter à se rapprocher de la berge. Au moment où elle s'apprêtait à passer à l'action, elle glissa et se retrouva avec de l'eau jusqu'à la taille en éclatant de rire, sous l'oeil médusé de Pascal. Inutile de vous dire que les cygnes prirent la fuite devant cette gerbe d'éclaboussures. Heureusement, l'histoire se termine bien : Pascal, ne voulant pas risquer de rater cette intervention, prit les choses en main et attrapa le cygne. Celui-ci fut débarrassé de son hameçon et, plein de gratitude, n'oublia pas de laisser un cadeau malodorant sur les chaussures de Magaly. Depuis, une nouvelle règle de sécurité a vu le jour au Centre de Soins : pour les prochaines captures de Cygne, le port de la bouée de sauvetage sera obligatoire !



## Soyez-prêts !

Tout beau, tout chaud, tout neuf, il va bientôt arriver ! Qui ? Le printemps bien sûr ! Mais aussi... notre nouveau site internet ! Après un lifting complet, il sera en ligne dès le 1er mars à l'adresse suivante : <http://csol.fr>. Alors à vos claviers et n'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez et à nous faire remonter les erreurs et les dysfonctionnements que vous pourrez rencontrer. Merci.

## Legs

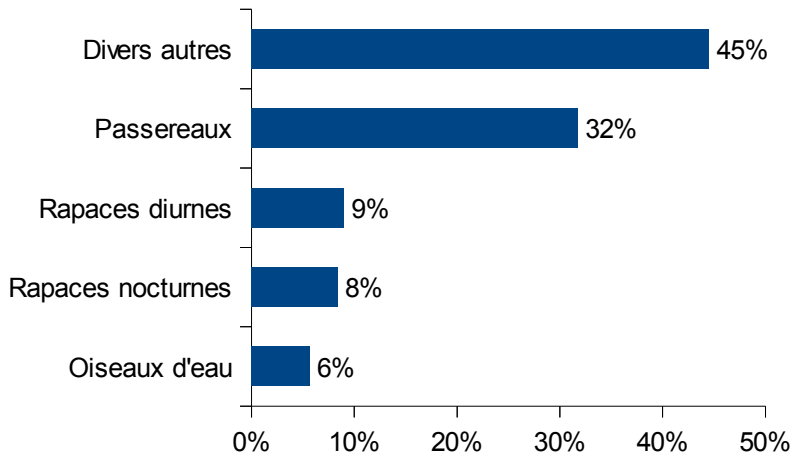
Certains de nos fidèles adhérents ou donateurs nous contactent ponctuellement pour nous faire part de leur souhait de nous accorder un legs après leur disparition. Nous en sommes très touchés et nous leur rappelons qu'il suffit de préciser dans le testament que ce legs sera versé à la Confédération Nationale des SPA de France (26 rue Thomassin 69002 Lyon) pour l'Association du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais.

Nous nous tenons à la disposition de toute personne se sentant concernée par cette possibilité et désirant des informations complémentaires. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier chaleureusement les personnes qui nous ont communiqué leur décision de nous léguer une partie de leurs biens en faveur de nos pensionnaires... et nous leur souhaitons encore de longues et heureuses années de bonheur !

## Bilan 2016...Euh non, 2015 ! (Ah ces linottes !)

En 2015, 2347 oiseaux de 95 espèces différentes ont été accueillis au Centre de Soins. L'espèce arrivée en plus grand nombre reste une fois de plus le martinet noir avec 420 arrivées. Un record ! Mais on peut noter également des espèces remarquables telles que la cigogne noire, le faucon Kobez, la chouette de Tengmalm,...

### Catégories des oiseaux reçus au centre de soins

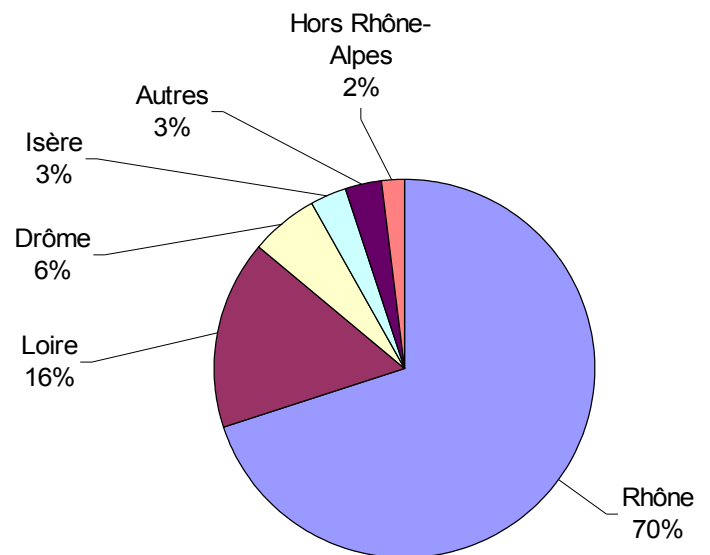


La catégorie la plus représentée est la catégorie « Divers autres » qui est la catégorie qui comprend, entre autres, les martinets. Ceux-ci sont arrivés en nombre cette année, essentiellement à cause des températures caniculaires de l'été. Cette canicule est probablement responsable également de l'augmentation de la proportion de passereaux dans les arrivées. En effet, certaines espèces ont eu du mal à trouver de la nourriture pour élever leurs petits dans de bonnes conditions et certains sont arrivés affaiblis au Centre de Soins.

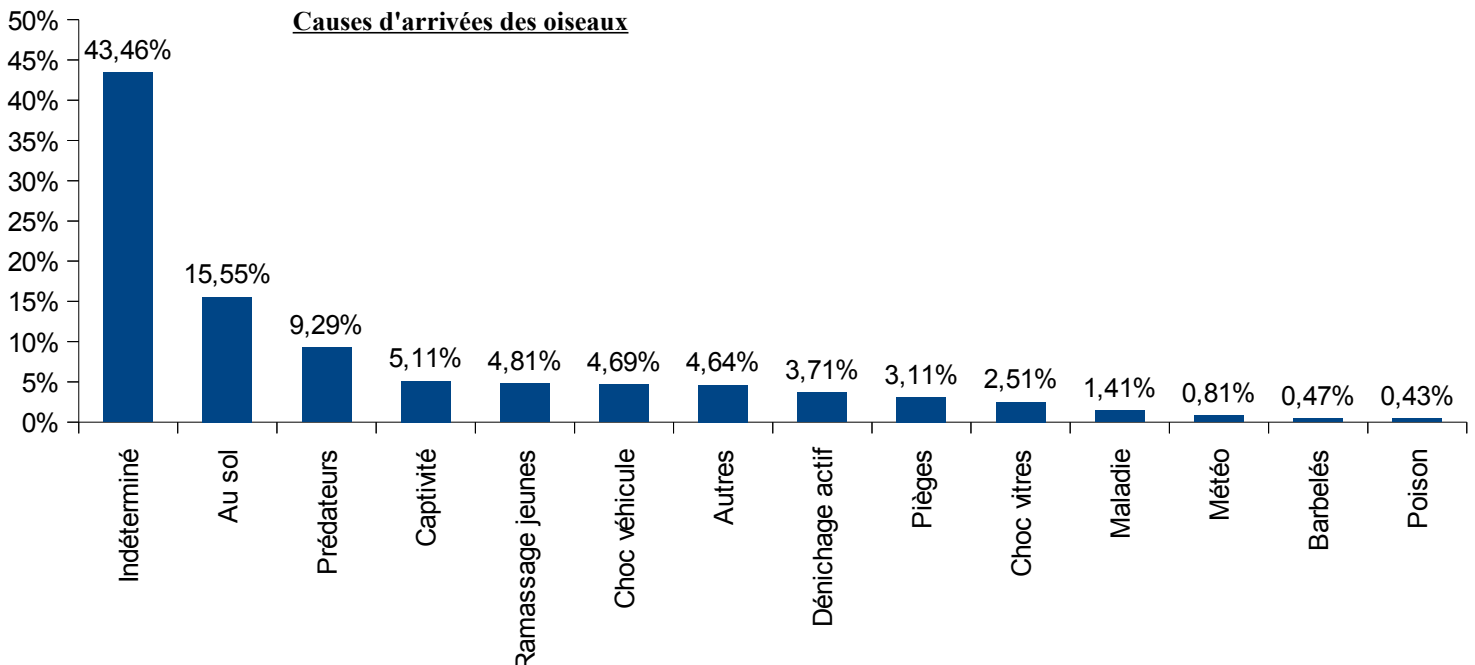
Comme les années précédentes, la majorité des oiseaux viennent du Rhône. La Loire accuse un léger recul, probablement dû à un manque de bénévoles sur ce secteur entraînant d'importantes difficultés d'acheminement des oiseaux notamment en période estivale. L'inverse se produit en Drôme avec une organisation et un étoffement du réseau de bénévoles permettant une meilleure prise en charge des oiseaux de ce département. Nous en profitons pour remercier la LPO Drôme et l'ASPAS pour leur aide.

Malgré une légère baisse, la première cause d'arrivées reste la cause « Indéterminé » avec plus de 43% des accueils. En effet, malgré tous nos efforts, il est souvent impossible de savoir avec certitude ce qu'il est arrivé à nos pensionnaires. La cause « Au sol » concerne les jeunes martinets retrouvés à terre, il est donc normal de la retrouver en tête des causes connues. (Le martinet est la seule espèce dont les adultes ne nourrissent pas les jeunes en dehors du nid. Un jeune martinet au sol doit donc forcément être pris en charge au Centre de soins.)

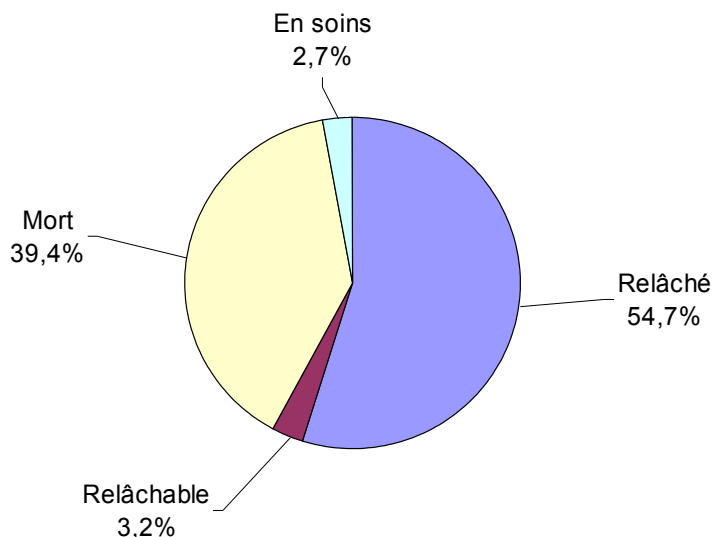
### Provenance des oiseaux



### Causes d'arrivées des oiseaux



## Devenir des oiseaux



Près de 58 % des oiseaux ont été relâchés ou le seront dans les prochaines semaines. Et ce taux atteint même près de 80% chez les martinets. Malgré nos difficultés et le nombre d'arrivées que nous avons dû affronter en 2015, **c'est notre meilleur taux de relâcher depuis notre ouverture** en 1998. Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus de près ou de loin et sans qui ce résultat n'aurait pas pu être possible.

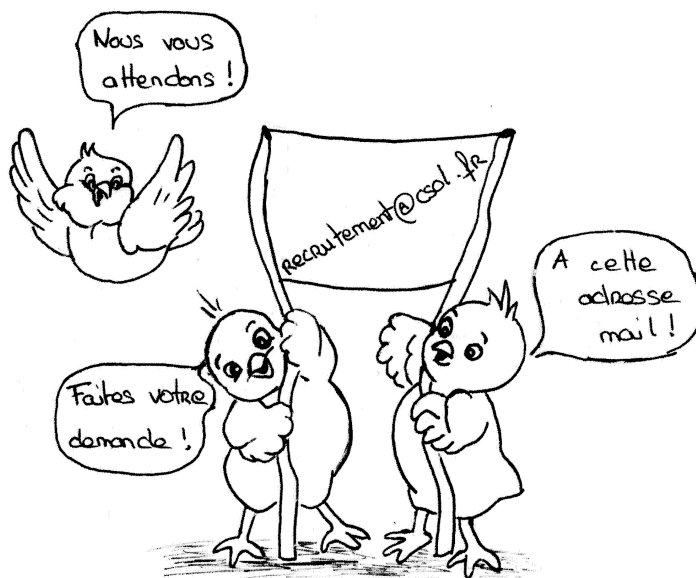
### Wanted :

- Coupelles en terre cuite (dans lesquelles sont vendus certains fromages par exemple)
- Serviettes éponges
- **Machines à laver**
- Moulins à café
- **Réfrigérateurs**

### Engagez-vous !

Vous aimez les oiseaux ? Vous rêvez de vous engager pour une cause utile ? Vous ne craignez pas de vous salir ? Vous êtes disponibles pendant 8 mois ? Alors, engagez-vous ! Avec le partenariat de l'Agence du Service Civique, nous recrutons chaque année, une dizaine de volontaires en Service civique. Les prochaines missions débiteront à partir du mois de mars. Ouvertes aux jeunes de 18 à 25 ans, elles ne demandent pas de compétences particulières mais simplement une grande motivation. Si vous êtes intéressés, envoyez-nous votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante :

[recrutement@csol.fr](mailto:recrutement@csol.fr). Le Service Civique au Centre de Soins, c'est l'assurance de vivre de grands moments (parfois durs) avec une équipe formidable.



### Découverte intéressante

Parmi les partenaires du Centre de Soins, il y en a un auquel nous tenons particulièrement et qui pourrait en surprendre plus d'un, voire déplaire à certains. Il s'agit de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône. Nous avons su mettre de côtés nos divergences afin de travailler ensemble. En plus d'une petite subvention annuelle qui nous est octroyée depuis plusieurs années, la FDCR prend en charge financièrement certaines analyses nécessaires à notre rôle de veille sanitaire. Ainsi en octobre dernier, grâce à son concours dans le cadre du réseau SAGIR, nous avons pu mettre en évidence, pour la première fois en France, la présence d'un nouveau virus affectant la faune sauvage, le virus USUTU de souche espagnole. Cette découverte va nous permettre de mieux comprendre certaines mortalités d'oiseaux qui étaient jusque-là inexpliquées, en particulier chez les merles. Ce partenariat a également permis de faire quasiment disparaître le braconnage d'oiseaux d'espèces protégées de nos statistiques. Nous espérons que les bonnes relations entre nos deux associations se poursuivront encore de nombreuses années. Si vous voulez plus de renseignements à ce sujet, ou que vous ne comprenez pas notre démarche, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir en débattre avec nous lors de notre prochaine Assemblée Générale. Nous nous ferons un plaisir d'en discuter.

#### Le Centre de Soins tient à remercier tous ses partenaires, en particulier :

Le Conseil Départemental du Rhône, le Conseil Départemental de la Loire, M. Terrot (Député de la 12ème circonscription), Mme Lamure (Sénateur du Rhône), La Métropole De Lyon, Les Mairies d'Ancy, Bessenay, Bron, Charbonnières-les-bains, Chasselay, Corcelles en Beaujolais, Dardilly, Décines-Charpieu, Fleurie, Genay, Gleizé, Jons, Les Chères, Lamure-sur-Azergues, Liergues, Loire-sur-Rhône, Lyon, Marcilly-d'Azergues, Marcy-l'Etoile, Meaux-la-Montagne, Meyzieu, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pontcharra-sur-Turdine, Rivolet, Sain-Bel, St Clément-de-Vers, St Forgeux, St Jean-d'Ardières, St Romain en Gal, Ste Catherine, Ste Colombe, Ste Consorce, Sarcey, Taluyers, Tassin-la-Demi-Lune, Vernaison, Villefranche sur Saône, La Fondation Brigitte Bardot, la Fondation Nature & Découvertes, la SPA de Lyon et du Sud-est, la Confédération Nationale des SPA de France, ERDF, les laboratoires Intervet, les laboratoires TVM, le Parc Animalier de Courzieu, la FDCR, Carrefour Ecully, l'Agence du Service Civique, et tous les autres...

Le Centre de Soins est membre de la Confédération Nationale des SPA de France et de la Maison Rhodanienne de l'Environnement.

**Toute l'équipe vous remercie pour votre soutien fidèle.**

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette circulaire.

# ADHESION 2016

Enfin, cette année, on nous donne la parole, à nous les canetons dont les mères nichent à des endroits inappropriés. (cf circulaire 41). Certes nous sommes petits, arrivons moins nombreux (nous avons tout de même été 63 à profiter des bassins du Centre de Soins) et demandons moins de soins que les martinets. Mais nous aussi, nous voulons plaider notre cause auprès de vous. Après tout, nous avons fait mieux que les Martinets puisque nous avons déjà été 95% à être relâchés !

Nous savons que vous avez été très très généreux en 2015 et nous vous en remercions. Grâce à vous, nous avons pu bénéficier des meilleurs soins et retrouver notre liberté le temps venu. En 2016 aussi, nous avons besoin de vous. Car même si nous allons essayer de convaincre nos mamans de mieux choisir leur site de nidification, nous savons que les imprudents ne manquent pas parmi la gentille ailée. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour 2016 (ou si vous voulez renouveler votre aide), n'hésitez pas à compléter ce bulletin. Vous pouvez également le diffuser autour de vous. Plus vous serez nombreux et plus le Centre de Soins pourra continuer à nous accueillir. Tous nos amis se joignent à nous pour vous adresser deux mille trois cent quarante-sept mercis.

## Bulletin à compléter ou à recopier sur papier libre, et à retourner au :

Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages  
705 Route du Napoly,  
le Satinaire  
69490 Saint-Forgeux



Date : .....

Nom : .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Profession : .....

(vos compétences pourraient nous être un jour utiles!)

Adhère à l'Association du Centre de Soins pour Oiseaux sauvages du Lyonnais.

- Je verse ma cotisation de :

15 € : individuelle

23 € : familiale (merci dans ce cas d'indiquer le nombre de personnes dans la famille : .....

- Facultatif (mais ça nous aiderait bien !) : je verse un don de :

15 € 30 € 50 € 75 € 100 € 250 € 500 € Autre : .....

Merci d'établir votre chèque à : Centre de soins pour Oiseaux sauvages.

Les dons et adhésions sont **déductibles à 66% de vos impôts**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi un don de 50 euros vous coûtera environ 17 euros après déduction fiscale. Un reçu fiscal vous sera adressé.



**Le samedi 19 mars 2016**

**A 10h30**

***A la salle d'animation de Saint-Forgeux  
(à gauche du bar des sports, en face de la mairie)***

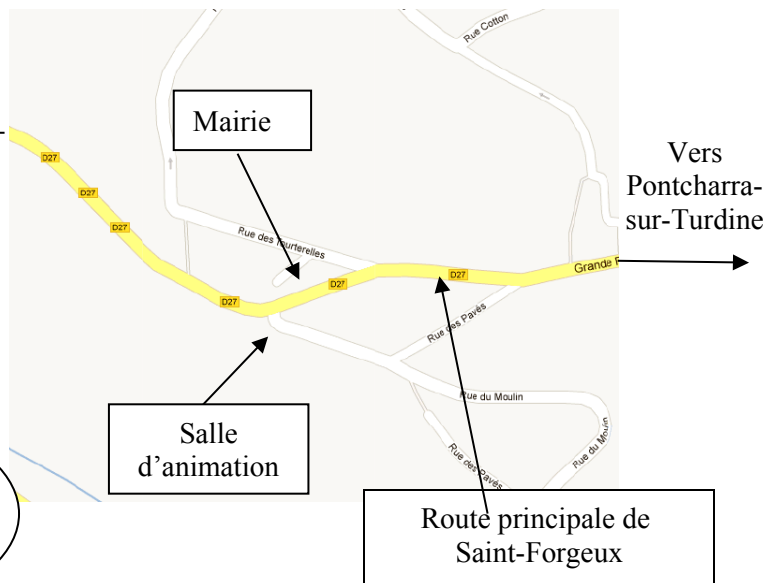
Le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages vous invite à son

## **Assemblée Générale**

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Bilan financier
- Bilan des oiseaux
- Élection du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Vers Villechenève ←



Si vous n'êtes pas véhiculé mais que vous souhaitez assister à l'Assemblée Générale, n'hésitez pas à nous le faire savoir et nous essayerons d'organiser un covoiturage.

A la suite de l'assemblée générale, nous nous retrouverons autour d'un apéritif convivial. Nous envisageons également d'organiser un petit aperçu des installations du Centre de Soins dans le respect et la tranquillité des oiseaux. **L'inscription est obligatoire.** Celui-ci pourra être annulé en fonction des conditions climatiques.

Conformément à nos statuts, les personnes souhaitant être membres du Conseil d'Administration sont invitées à se faire connaître au plus tard une semaine avant la date de l'Assemblée Générale. Si vous avez des doutes ou des questions, n'hésitez pas à nous consulter. Les personnes qui hésitent ont également la possibilité d'être invitées aux séances du Conseil d'Administration avant de se porter candidates l'année suivante.



**IMPORTANT : Afin de faciliter son organisation, merci de nous confirmer votre présence au minimum 48h avant l'Assemblée Générale. Si vous ne pouvez pas être présent, merci de bien vouloir désigner quelqu'un pour vous représenter.**

### **Assemblée Générale du 19 mars 2016 du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais**

Je soussigné :

Nom : .....

Prénom : .....

Adhérent de l'Association du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais

participera à l'Assemblée Générale.

participera à la visite. (nombre de personnes : ..... )

ne participera pas à l'Assemblée Générale. Dans ce cas, je donne pouvoir à (N'hésitez pas à désigner une personne pour vous représenter !) : .....

Fait à : .....

Le .....  
Signature :